

## VESTIGES et PERSPECTIVES ANTIQUES

\*\*\*\*\*

### I- Un SOCLE de GRANITE PARSEME de SILEX

\*\*\*\*\*

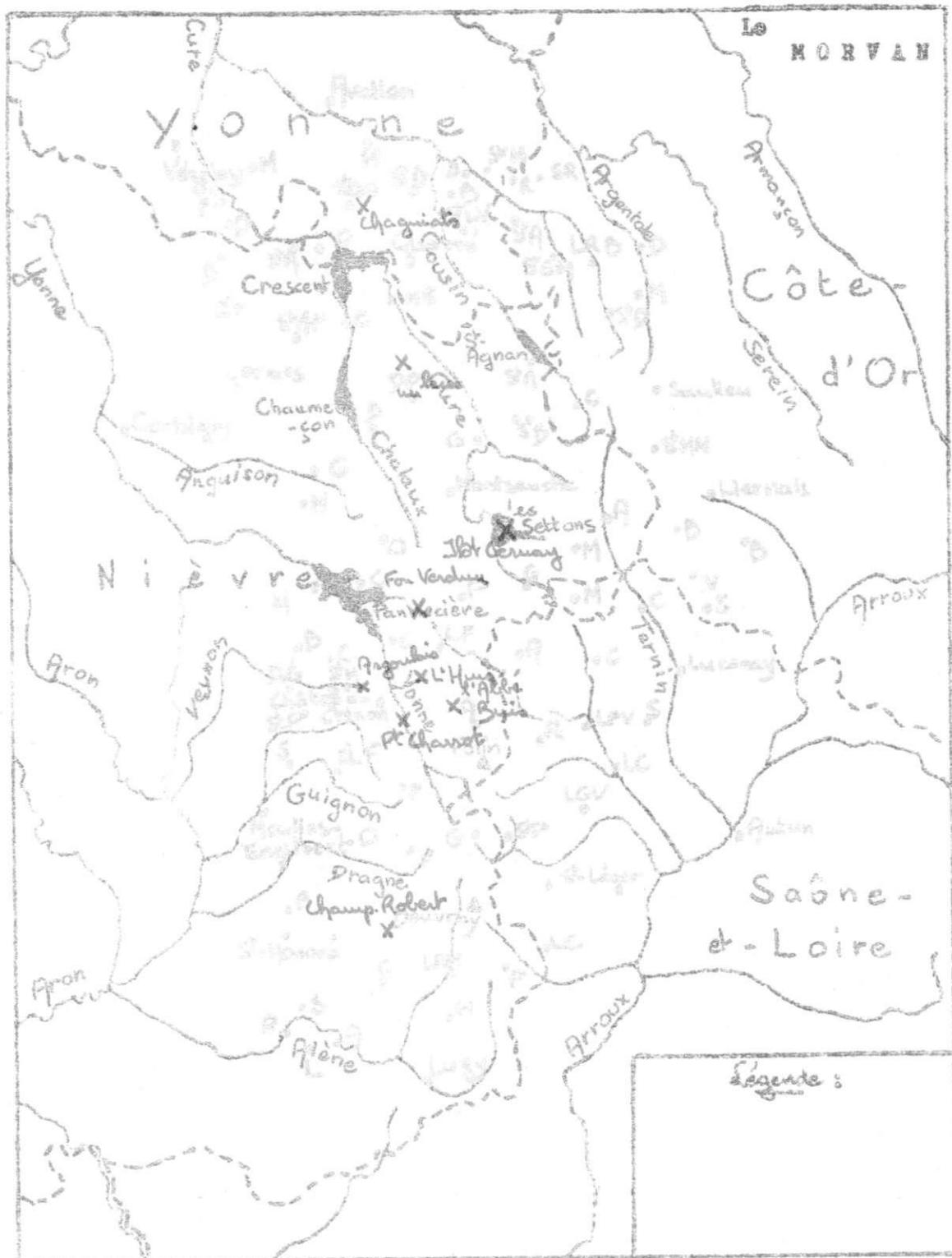
Le massif du Haut-Morvan est un massif cristallin que ne recouvre aucune roche sédimentaire ; cependant on rencontre fréquemment dans le sol des fragments de silex ; en les examinant de près, il apparaît qu'ils ont été travaillés par l'homme dans des matériaux apportés par lui. Cette industrie existait sur l'îlot de Cernay, appelé plus communément la Petite Ile du Lac des Settons ; les récoltes en effet y sont toujours abondantes en périodes de basses eaux quand se découvrent les plages.

Le lac des Settons est un lac artificiel, établi il y a moins d'un siècle, en barrant la vallée de la Cure au voisinage des sources de cette rivière. Par conséquent, pour comprendre la situation du gisement, il faut faire abstraction du lac. A la place du lac, s'étendait une région basse où serpentait les nombreux ruisselets qui alimentent la Cure, et d'où émergeaient vers les bords deux collines, l'une au sud-ouest correspondant à la Grande Ile et une autre au nord-est correspondant à la Petite Ile. Vers le sommet de celle-ci, le va-et-vient des eaux du lac a enlevé la végétation et mis à découvert une plage d'arène qui descend en pente extrêmement douce vers le sud-ouest. Au travers des grains d'arène granitique apparaissent de nombreux silex, ainsi que d'autres éléments, par exemple des tessons de la Tène, gallo-romains ou médiévaux. La station de la Petite Ile des Settons était donc située légèrement en contre-bas d'un sommet.

La matière utilisée pour l'industrie lithique est constituée par des rognons de silex d'un beau jaune de cire, et de taille moyenne (8 à 15 cm). Les nucléus et les déchets de taille sont en nombre important. A cause de la dimension des rognons, il y a peu de produits d'un débitage long, mais surtout des produits d'un débitage court : lamelles, éclats lamellaires, éclats. Les percuteurs de pierre sont rares dans l'outillage. L'ensemble fait nettement apparaître qu'il représente les vestiges d'une industrie travaillée sur place ; en effet l'abondance des nucléus, des déchets de taille et des éclats le montre amplement.

Parmi les caractéristiques de cette industrie, il faut souligner l'importance des lames et surtout des lamelles, et la présence de nombreux microlithes (micropointes, micrograttoirs...) dont quelques-uns, associés à des microburins, sont géométriques (triangles). Dans la masse des lames et des lamelles, bon nombre ont des traces d'utilisation très nettes ; les unes portent des coches ; d'autres possèdent un bord plus tranchant et ont été

# Sites Archéologiques



sans doute des couteaux ; les lamelles bitronquées sont fréquentes, elles pouvaient être assemblées pour donner des outils divers.

En dehors des éléments précédents, existent un certain nombre de pièces qui ont été transformées en outils caractérisés parmi lesquels figurent surtout des pointes et des grattoirs, avec quelques couteaux à dos, quelques burins et perçoirs ; dans le groupe des grattoirs, est à remarquer un grattoir double dont le front antérieur est surplombant et très écrasé ; cette forme est courante dans le chalcolithique de la région. Une unique pointe de flèche a été trouvée ; elle est à ailerons et pédoncule et d'un travail assez grossier. Avec les pièces en silex taillé, ont été récoltés une petite hache en roche vert clair d'un travail très soigné et les fragments de trois autres haches, l'une en roche cristalline gris noir, l'autre en silex gris clair et la dernière en silex blond.

L'industrie des Settons est une industrie néolithique au sens très large de ce mot, la présence de haches polies finement travaillées, de la pointe de flèche à ailerons et pédoncule, de grattoirs à front surplombant, portant à penser qu'il s'agit d'un néolithique tardif et peut-être même du début de l'âge du bronze. Malheureusement, aucune céramique n'est associée à l'industrie lithique ; certes, aux Settons, des tessons voisinent avec des silex ; ils sont bien postérieurs ; ils sont en effet de la Tène, de la période gallo-romaine ou même du Moyen-Age. Dans un sondage à l'Huis-l'Abbé, on a rencontré avec une industrie analogue à celle des Settons quelques fragments d'une poterie noire épaisse qui se rapprocherait d'un néolithique final ou du début de l'âge du bronze. Cet indice est bien trop faible pour rattacher l'industrie lithique à une culture néolithique ou chalcolithique bien connue et bien datée. Une hache de bronze fut recueillie, avant la dernière guerre, dans un site comparable à celui des Settons, aux environs d'Ouroux. Cette pièce, qui figurait au musée de Montsauche, a disparu lors de l'incendie du bourg en 1944.

L'abondance des nucléus et des déchets de taille, la présence de meules plates et de pierres ayant subi l'action du feu, montrent qu'il y avait vers le sommet de la Petite Ile non pas un lieu où les silex étaient perdus par hasard, mais une véritable installation. Les silex existent jusque vers le sommet de la Petite Ile, où, là, ils sont mêlés à des tessons de la Tène et des époques postérieures. Jamais les silex ne figurent en stratigraphie dans une couche qui leur serait propre et dans laquelle ils seraient associés à une céramique nettement en rapport avec eux ; toutes les fois, au contraire, le mélange des silex "néolithiques" avec des céramiques postérieures était de règle. Deux explications sont possibles : ou bien le sol "néolithique" a été complètement érodé, les parties fines étant évacuées, les pierres restant en place, et la poterie trop tendre de cette époque étant complètement désagrégée ; ou bien c'est le même sol très peu épais d'ailleurs qui a été fréquenté par les hommes depuis le Néolithique, la céramique trop tendre de cette époque n'a pas résisté aux avatars que le sol a pu subir.

La station du lac des Settons n'est pas isolée dans le massif du Haut-Morvan. Dans le secteur grossièrement en forme d'un quadrilatère de 12 km de côté et dont les points principaux sont Château-Chinon, le lac des Settons et Ouroux, il a été dénombré 16 gisements dont 6 apparaissent comme des stationnements permanents riches d'un matériel varié (lac des Settons, Fou de Verdun, Huis-l'Abbé, Belvédère, Pont-Charrot, Argoulais). Trois d'entre eux sont établis en lisière des actuels massifs forestiers ; un autre, découvert sur une aire récemment déboisée, laisse supposer qu'il y en existe bien d'autres dissimulés par la forêt. Le nombre important de gisements "néolithiques" dans ce secteur fait supposer qu'il y en a autant dans ceux qui n'ont pas été prospectés.

Le massif du Haut-Morvan a donc été largement occupé, probablement vers la fin du Néolithique ; le paysage devait être très différent de l'actuel ; en particulier, il devait être beaucoup moins boisé ; non seulement le nombre des établissements le montre, mais aussi l'outillage léger qui ne peut être celui d'une population ayant à lutter contre la forêt. Le Haut-Morvan était parsemé de petits villages où ont pu survivre pendant assez longtemps les traditions néolithiques ; les os ne se conservant pas en milieu acide, il n'est pas possible de savoir la part respective que devaient occuper l'agriculture et l'élevage.

Tous les stationnements considérés ont été réoccupés à la Tène, à l'époque gallo-romaine et même au-delà. C'est le cas de l'îlot de Cernay, du camp en éperon barré du Fou de Verdun, du grand méplat de l'Huis-l'Abbé ; ce dernier site a livré plusieurs centaines de nucléus, lames, lamelles et éclats, des pointes, des rognons, des meules, des percuteurs et des galets utilisés intimement mêlés aux fondations d'une importante installation rurale gauloise.

Le site de la Petite Ile est couronné d'un édifice en forme d'anneau brisé. C'est un enclos, grossièrement ovalaire, bordé par un mur de pierres sèches au nord-ouest - nord - nord-est et est selon un arc de 220° environ, tandis que le reste au sud-est - sud - sud-ouest n'est fait que d'un fossé dont le creusement a fourni sur place, actuellement dissimulé sous un bouquet, n'est pas totalement recouvert par l'humus. Plus ou moins écrêtée, l'enceinte s'élève encore à 0,45 m au-dessus du sol, tandis que le fossé, où l'eau stagne, y souligne la très nette voussure du remblai. Cet anneau mesure, en moyenne, 27 m de diamètre, avec un accès de 4 m d'ouverture et son mur, monté à sec, soigneusement parementé, avec un léger fruit, se fonde solidement pour soutenir le nivellement intentionnel du dispositif.

Il existait "intramuros" une implantation de poteaux attestés par deux emplacements découverts : l'un ponctué à 0,60 m de profondeur en pleine arène par un piquet de bois carbonisé, l'autre matérialisé par le logement de son calage en place à 4 m du mur d'enceinte. Dans chaque tranchée, il a été recueilli quelques tessons épars de céramique domestique gauloise, à l'exclusion de tous silex.

Que dire de cette construction ? On remarque un aménagement fonctionnel que confirment ses dimensions et, notamment, celles de son accès. D'autre part, les incertitudes de son contour, l'assiette massive et l'obliquité calculée de son parement sec qui s'ajoutent à l'économie du matériau quand la terre peut remplacer la pierre sans mettre en cause la stabilité de l'ouvrage, militent en faveur d'une maçonnerie protohistorique, rencontrée, à des échelles différentes, aussi bien dans le puissant rempart du Fou de Verdun que dans les contreforts lourdement ancrés des terrasses de l'Huis-l'Abbé.

Mais si la tradition de l'architecture exhumée apparaît clairement, sa destination reste incertaine.

Ainsi, s'est affirmée, en Morvan, la pérennité inattendue d'une occupation dense qui laisse supposer que ce pays devait présenter un autre aspect et offrir d'autres ressources sur un sol peut-être moins appauvri en limons. C'est en somme la question des grandes précipitations protohistoriques, assez abondantes pour laver la majeure partie des terres arables d'un massif, au point d'en modifier fondamentalement l'économie agricole, qui se trouve ici posée.

## II- A la RECHERCHE des HORIZONS GAULOIS

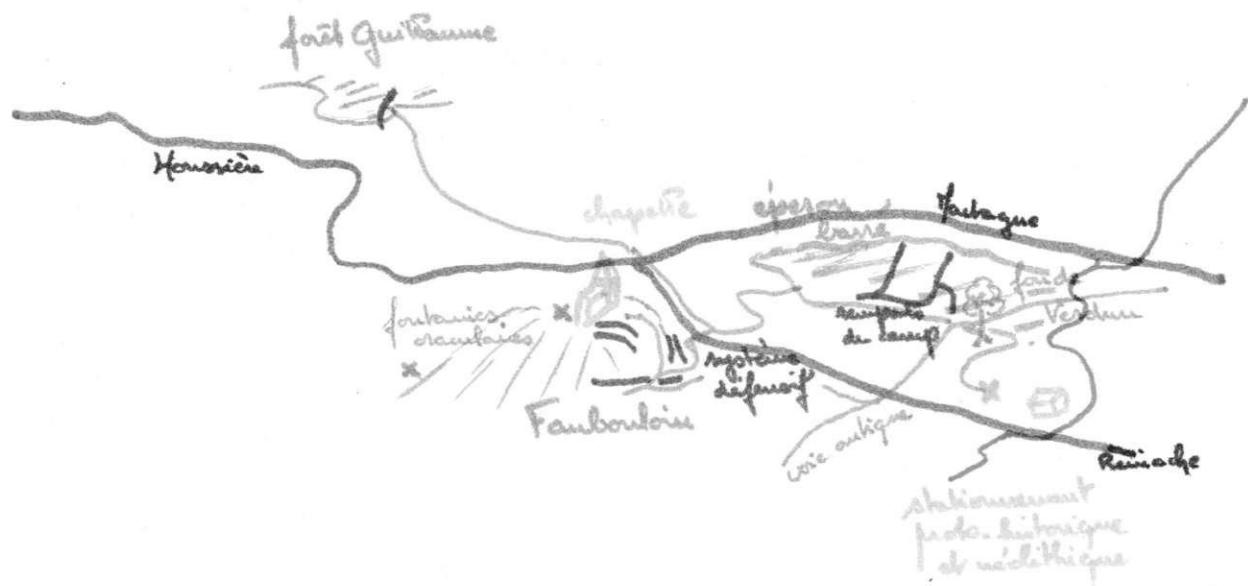
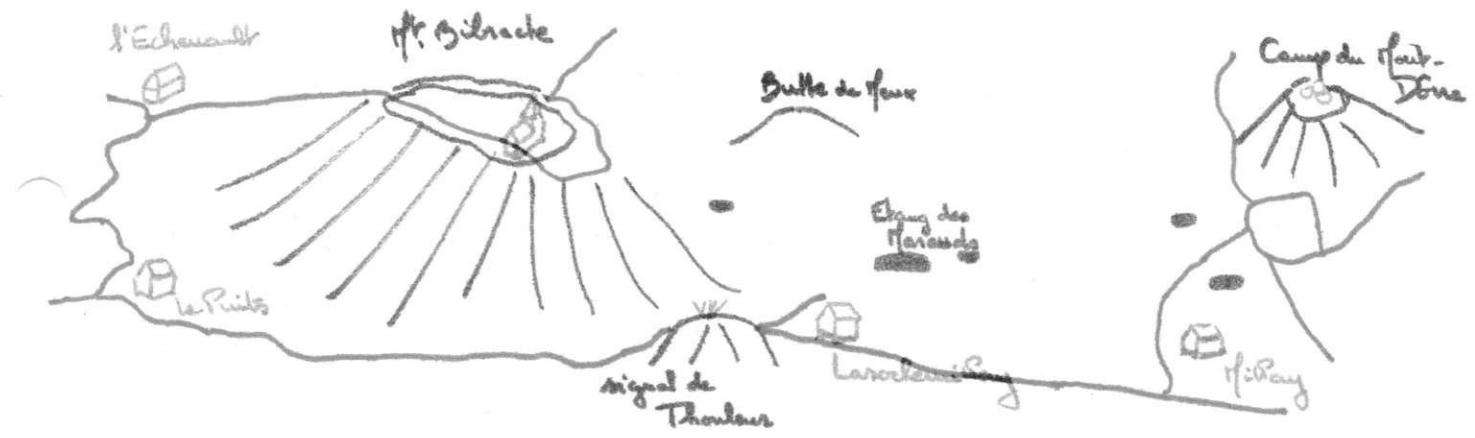
---

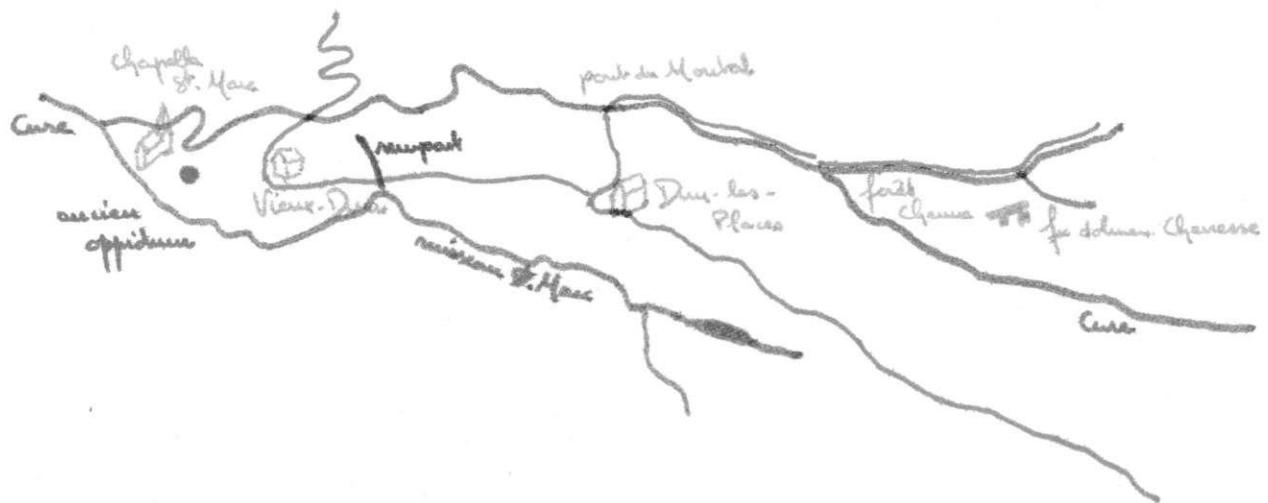
Quand César vint hiverner à Bibracte, au lendemain de sa victoire d'Alésia, les hauts reliefs du pays Eduen étaient donc depuis longtemps occupés.

### 1- Le FOU de VERDUN

En ce qui concerne le Fou de Verdun, enceinte de 29 ha, établie à 550 m d'altitude, selon un dispositif en éperon barré, au confluent de deux ravins torrentueux, dont les ouvrages complémentaires de Faubouloin et de la Forêt Guillaume occupent les escarpements opposés, les fouilles ont intéressé, non seulement un barrage de 850 m divergent en deux branches, mais aussi plusieurs points électifs tels que des tertres. Les coupes du rempart ont montré un prototype de mur gaulois, architecture traditionnelle, lourde d'une maçonnerie en pierres sèches, méthodiquement empilées dans la trame d'une importante charpente de bois sans fiches, ni tenons de fer.

Cette puissante défense offrait un parement vertical de 3 m, élevé sur une terrasse artificielle qui surplombait de 4 m le fond d'un fossé creusé en contre-bas. De la sorte, sans tenir compte des superstructures disparues, la garnison dominait d'au moins 7 m les assaillants aux prises avec les dé-





fenses extérieures. Parmi elles, le fossé, véritable évidement rocheux de section triangulaire, mesurait 3 m de large et 1,50 m de profondeur, tandis que la terre, rejetée sur son bord extérieur, formait en avant un remblai dont le décapage a décelé le piquetage de pieux sur une largeur de 8 m. Les pointes, durcies au feu, avaient laissé chacune un poquet de charbons de bois dans l'arène.

Mais la bordure interne de l'enceinte n'était pas moins élaborée, en cet endroit. Les refends, tous les 10 m, épaulaient le mur axial de 3 m d'épaisseur. De plus, à égale distance des refends, il a été dégagé des épis dont la crête ne dépassait pas le parapet, de telle sorte que ces divers éléments formaient entre eux des alvéoles quadrangulaires de 5 m x 8 m dont elles devaient constituer les infrastructures d'abris appuyés au rempart. Le secteur oriental, le plus vulnérable, était le plus solidement barré. Toutefois, il n'existe pas qu'un seul accès puisqu'une petite poterne, établie dans une faille rocheuse, s'ouvrait à l'ouest du côté de Faubouloin. Cependant, la porte principale était bien celle-ci : le mur axial y présentait une brèche de 3 m à peine, régulièrement maçonnée à sec. Or, en considérant l'about septentrional, son parement se prolongeait en arrière sur 7 m, avant de faire retour parallèlement à l'axe de l'ouvrage. De même l'about méridional s'avancait de 3 m vers l'extérieur, si bien que l'ensemble ménaçait un étroit défilé d'une dizaine de mètres. Mais une habile disposition des deux têtes de fossé et du talus piqueté imposait un parcours sous le vallum, suivi d'un contour de hérisson avant d'atteindre la porte, nettement en retrait. Tel était cet itinéraire tortueux au style protohistorique.

Dans le secteur méridional, le rempart n'était pas aussi puissant : il s'agit d'une architecture plus sommaire avec un mur qui ne dépassait pas 1,50 m, devant un remblai très affaissé où se reconnaissaient quelques empreintes d'édifices en bois. Quant à la seconde branche des circonvallations, c'est-à-dire la plus occidentale, il n'y a été rencontré qu'une simple levée de terre, dont la crête était garnie de pierres ayant pu servir de calages de poteaux.

C'est ainsi que s'est affirmée une économie d'implantation fondée sur la restriction progressive des terrassements, remblayages et constructions ; restrictions apparemment proportionnelles à la pente naturelle sans que celle-ci ne constitue jamais un obstacle vraiment infranchissable, même dans les secteurs non aménagés. En fin de compte, ce camp n'était pas si solidement fortifié. Son flanc nord et surtout son flanc sud n'auraient pas arrêté, en toute circonstance, une troupe déterminée, même si les crêtes avaient été garnies de palissades dont il ne reste d'ailleurs aucun vestige.

C'est pourquoi il ne faut voir là qu'une aire-refuge, juste suffisante en regard de dangers fréquents mais fugaces tels que ceux qu'impliquait un raid de cavaliers. Ses vagues s'en venaient refluer devant la barre tandis que ses charges latérales s'épuisaient dans les arbres et les abattis des flancs. Interprétation sans doute conjecturale, mais qui a l'avantage de rendre compte de la rusticité calculée des défenses.

Cependant la destination du Fou de Verdun n'était pas seulement militaire. Sa notoire sacralisation n'en constituait-elle pas déjà la principale protection ?

L'Eperon tient en effet son nom d'un arbre sacré qui en constitue le repère en bordure d'une voie antique. L'arbre est un fou, foyard, fouteille ou hêtre qui n'a cessé d'être replanté de générations en générations puisque les visiteurs peuvent encore admirer le dernier de ce haut lignage qui déploye sa vaste ramure et qui équilibre, dans le vent, son bruisant feuillage, sur un tronc de 120 ans. C'est un point de ralliement, comme la plupart des "grandes fouteilles" dominant les frondaisons du Morvan et son ombre n'a cessé d'abriter les groupes de pèlerins qui, chaque année, se forment, comme autrefois, pour s'en aller rendre hommage à la Dame de Faubouloin qui en sa chapelle est au-delà du Reinache.

De fait, ce camp fut aussi un forum rural, avec son contexte cultuel, dont la tradition nous apprend que Saint-Martin s'en vint y détruire des "idoles romaines".

Au demeurant, il n'est pas isolé. La série des trois points d'appui (Fou de Verdun, Faubouloin, Forêt Guillaume) élargit ce simple refuge en zone-refuge qui couvre toute la vallée. Cette constatation rend compte, à la fois, de l'exiguïté de l'accès destiné, en principe, à recevoir vite et beaucoup, et d'une tradition pastorale.

La disposition de la porte en forme de corridor (10 m de long, 3 m de large, 2 m de haut sans les superstructures ni une éventuelle couverture) imposait un trajet qui ne pouvait pas convenir à l'accueil d'une foule de retrayants chassant leurs nombreux troupeaux. Or une pratique connue des éleveurs de l'Houssière montre que nul besoin n'était de conduire les animaux en Verdun pour qu'ils fussent en sûreté : il suffisait de les disperser dans le ravin boisé dont on contrôle facilement les issues. Si bien que les 29 ha clos furent sans doute plus spécialement réservés aux femmes, progénitures et menus impédiements précieux.

Une légende locale rapporte qu'en des temps très anciens une population étrangère au Morvan y fut massacrée. Mais les fouilles n'y ont décelé aucun vestige, ni aucune trace de bataille, que ce soit dans le fossé, au voisinage de l'accès, dans les éboulis des parements ou sur l'aire du refuge. Par contre, la forteresse avait été démantelée par un incendie général alimenté par sa propre charpente. Ce n'est que dans la mitoyenneté du mur, à proximité du grand hêtre, qu'il a été découvert des éléments de mobilier prouvant une fréquentation protohistorique. Certaines trouvailles donnent à penser que le hameau actuel du Fou de Verdun occupe bien l'emplacement du village gaulois qui était le plus proche du refuge.

## 2- L'HUIS-L'ABBE

À 4 km à vol d'oiseau, il a été découvert une installation rurale de la Gaule indépendante, à l'Huis-l'Abbé. Le site se présente à 400 m d'altitude comme un méplat, allongé d'est en ouest, qui domine la vallée d'Yonne, juste à son entrée dans la cuvette de Corancy, de telle sorte que l'édifice y fut élevé dans une situation privilégiée. Les occupants de cet observatoire naturel contrôlaient l'ensellure de l'Huis Gaudry - Neuville où s'insinuait la voie d'Autun à Orléans, après avoir franchi le gué de Corancy.

Les coupes de terrain ont permis d'y détecter un certain nombre de substructions dans l'inextricable désordre d'une stratigraphie où les silex chalcolithiques se trouvent mêlés à des tessons gaulois, gallo-romains voire médiévaux. Les sondages ont exposé clairement les fondations de trois ensembles séparés par une surface quadrangulaire vide de 20 m x 20 m. Sur le côté sud de cette "cour" se trouvaient deux alignements orthogonaux de sept trous de poteaux avec leurs calages équidistants de 3 m en 3 m environ, témoins d'un grand hangar ou peut-être d'un châlet comme peut le faire penser le mobilier recueilli. Au couchant, la "cour" était bordée de terrasses nivélées sur l'escarpement dominant de 35 m le talweg.

Une première coupe y a fait apparaître des tailles successives propres à asseoir sur la ligne de pente un mur de 2 m de large, puis un sol horizontal sur lequel avait été directement posé chaque dé de calage d'une série de quatre grands poteaux (0,40 m de diamètre). Une seconde coupe, menée à 10 m de la première, précisa les fondations : même plate-forme, même mur, même nivellation. Enfin, la coupe transversale, unissant les deux précédentes, a confirmé l'assiette générale de l'édifice entièrement posé sur un rocher dont le sol inégal a été noyé sous une chappe de pierres empilées. Cette disposition se rencontre sous l'accès du Fou de Verdun et sur le tertre du Pont-Charrot, confirmant ainsi l'habituelle préoccupation des architectes gaulois de stabiliser leur ouvrage, sans hésiter à remanier le profil naturel.

Deux terrasses ovalaires ont été circonscrites. La plate-forme, la plus étendue, occupe la moitié nord du chantier. L'autre ne couvre que le tiers sud. Chacune est étayée par un mur massif élevé selon un parement courbe avec un léger fruit. Les deux terrasses s'arc-boutent sur des ancrages rocheux tandis qu'à leurs pieds s'étend un hérisson qui masque les aspérités du sol. De là, on peut atteindre, par une poterne médiane, de degrés en degrés, le niveau supérieur qui comporte des trous de poteaux de divers diamètres, soutiens de cloisons ou de platelages. À l'est, une suite de couronnes en moellons forme une série de calages géants. Il existait, entre les terrasses, un système de récupération des eaux dans une citerne alimentée par deux drains de bois qui ont brûlé sur place. L'un venait de la terrasse principale, l'autre du plan sud et tous deux s'articulaient avec un appareil d'écoulement qui a été carbonisé.

Un seul foyer a été découvert : il s'agit d'une fosse quadrangulaire,

sorte de Cella, parementée, à l'extrémité nord de l'édifice. Cette fosse recèle en son milieu un monolithe, grossièrement octogonal, ayant fortement subi l'action du feu. Ses abords étaient parsemés de tessons brûlés. La surface des assises, la puissance des étai, la présence d'une citerne et d'un autel domestique, l'abondance de la céramique, le nombre des scories et des fonds de creusets, les trouvailles d'objets de parure en bronze, en os ou en fer, enfin... une clef gauloise, ne laissent aucun doute sur cet habitat occupé durant le dernier siècle avant notre ère et au moins les trois siècles suivants.

Il faut surtout insister sur l'archaïsme fondamental de ces murs gaulois dont le tracé contourné et l'absence de mortier éliminent toute inspiration architecturale romaine. Pourtant, il ne s'agit pas de constructions légères, mais d'un grand ensemble avec ses cours et ses dépendances dont les seules fondations, reconnues en cours de fouilles, couvraient plus de 5 000 m<sup>2</sup> et dont 1 500 restent visibles. L'Edificium était certainement fondé de plusieurs grands châlets avec leurs scabassements en pierres sèches et leurs toits de chaume.

### 3- Le PONT-CHARROT

Le tertre du Pont-Charrot se présente comme une petite éminence broussailleuse, saillant au flanc d'une pâture tourbeuse, sur un coteau ensoleillé, en bordure de la route menant de Château-Chinon à Autun. C'est à 3 km de la première de ces villes que l'on aperçoit, dans le travers, au détour du chemin, un bouquet de chênes ombreux, couvrant une rocallie d'aspect tumulaire où le bétail s'en vient chercher la fraîcheur aux heures chaudes de l'été. Aussi enlisé qu'il soit dans l'arène ou la tourbe, ce promontoire rocheux tient à la masse du relief par un isthme qui constitue son seul accès à pied sec, car de part et d'autre deux sillons de ruissellement drainent d'abondantes sources qui alimentent, plus bas, un cours d'eau confluent avec l'Yonne, à proximité de ce pont-Charrot qui a donné son nom au lieu-dit. Dès l'abord, cette émergence insolite, grossièrement ovalaire, s'est présentée comme un amas de pierres mobiles, à peu près également calibrée, sauf quelques pointements de rochers tenant au sol.

Les mensurations ont fait apparaître un contour en forme d'ove mesurant 17 m selon le plus grand diamètre, tandis que le profil nord-sud traduisait une voussure régulière de 2,50 m à sa flèche. Ce "tumulus" ne représentait rien d'autre que le remblayage d'une petite terrasse sur laquelle avaient été matérialisés deux arcs d'ellipse concentriques par un piquetage de 14 poteaux dont les logements furent creusés dans la roche.

Un peu à l'écart, sur la bordure orientale, existe le remplissage d'une excavation à peu près cylindrique (0,80 m de diamètre, 0,40 m de profondeur) qui a fourni trois fragments d'une importante pièce de céramique grise du Beuvray, micassée, tournée et cannelée, tandis qu'à l'entour étaient recueillies une perle d'ambre de la Tène III, une perle d'os et une fibule en fer

très altérée. Sur cette plate-forme a été récolté un ensemble de 500 tessons provenant de nombreuses poteries communes. La collection couvre les temps de Hallstatt, de la Tène, du gallo-romain, du haut Moyen-Age. Certains échantillons, qui n'ont pas été tournés, portent les empreintes digitales du potier. La grande diversité de ces tessons fait penser plus à des dépôts votifs qu'à des bris accidentels. A cet inventaire, s'ajoutent quelques lames et pointes de silex, un rabot, deux galets, un lissoir et une pierre à affûter qui viennent compléter la série complexe des témoins d'une longue fréquentation.

La terrasse du Pont-Charrot, comme celle de l'Huis-l'Abbé, est le fruit d'un aménagement des anfractuosités naturelles comblées par des pierres tandis que les aspérités principales avaient été préalablement écrêtées. Quant au piquetage elliptique, sur une couronne de 6 m de diamètre, quel est le sens de ce dispositif établi sur une pente, sans accès aisé, sans foyer, sans débris de cuisine, sans vestiges de toitures ? Il s'agit probablement d'un comput luni-solaire grâce auquel on pouvait prévoir les rythmes saisonniers.

Dans les grands tumulus d'Argoulais, une élaboration architecturale assez complexe contraste encore avec une apparente stérilité funéraire. Quels étaient les contours exacts du terroir, le mode d'exploitation de cette ferme protohistorique qui était certainement organisée en économie fermée, comme le montrent sa céramique domestique tournée sur place ainsi que le traitement local du minerai de fer dont témoignent les débris de fours, fonds de creusets et scories lourdes. De même demeurent les incertitudes quant aux sépultures et aux rites funéraires d'une population pourtant nombreuse, si l'on en juge par la surface de ses refuges. Mais le système défensif du réduit éduen apparaît néanmoins plus clairement : que ce soit sous l'aspect des barrages établis sur des traverses couvertes ou dans le développement du grand oppidum des Eduens, ou encore dans les dispositifs plus archaïques des enceintes rurales qui sont sans doute restées, jusqu'à la fin de l'indépendance, le plus immédiat moyen de protection. En effet, le Fou de Verdun n'était pas seul.

A 20 km au nord, existe le très vaste éperon barré de Dun-les-Places, entre la Cure et le ruisseau de Saint-Marc, où se voit un rempart identique, situé à plus de 2 km du confluent qui boucle, sommairement, une surface de l'ordre de 100 ha. La préoccupation de ses utilisateurs fut bien d'y interdire le seul accès de plain-pied tout en faisant largement confiance, pour le reste, aux seules pentes un peu accentuées et à leurs abattis. Encore faut-il rappeler la variété de telles défenses dont les constructeurs ne se sont pas arrêtés à un prototype quand la nature du sol leur offrait des possibilités tout aussi efficaces, à moindre frais. De même pour le barrage du Cours-Germain, au lieu-dit "les Tranchées de la Loutière". Au regard des vestiges d'architecture protohistorique fouillés dans cet enclos, ce dispo-

sitif répond aux mêmes habitudes que les deux autres. Mais la barre ici est remplacée par deux sillons naturels retaillés, déblayés sur un bord et séparés par un isthme central étroit, excavé en son milieu de façon à ne laisser de part et d'autre que deux layons libres. Ainsi la fosse circulaire qui s'y voit est très certainement l'empreinte d'un ouvrage défensif médian.

En ce qui concerne les habitats, la "topographie archéologique du territoire" met en évidence une réutilisation systématique des stationnements "néolithiques". Un certain matériel lithique est toujours présent là où la fréquentation la plus importante paraît avoir été celle de l'âge du fer (Pont-Charrot). Inversement, les tessons de la Tène ne sont jamais tout à fait absents des surfaces où abonde le silex (Belvédère). Parfois les deux couches s'y trouvent imbriquées à densité à peu près égale (Petite Ile des Settons, Hameau du Fou de Verdun, Huis-l'Abbé).

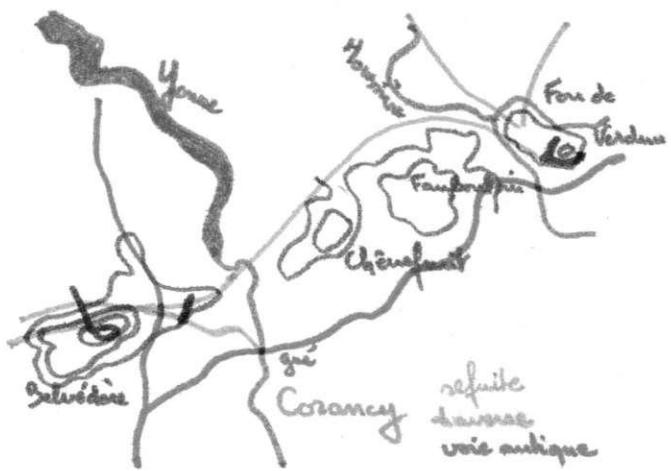
Il faut voir dans ces brassages la pérennité d'une vocation agricole oubliée, depuis que certains de ces gisements "mixtes" ont été découverts en lisière de défrichements récents ou même à l'occasion d'une coupe à blanc (Belvédère). Il faut donc admettre qu'il y a deux mille ans les habitants de ce pays furent des paysans avant d'être des guerriers, car leurs prévisions stratégiques n'ont que tardivement dépassé le souci de se doter d'abris provisoires pour l'essentiel de leurs biens. Nombre de basses terrasses exposées au meilleur ensoleillement, non loin d'une source, d'un étang ou d'une rivière, étaient restées bien vivantes depuis la fin du néolithique jusqu'à la ruée incendiaire des barbares qui n'ont laissé que les fers de leurs chevaux ou quelques bronzes de harnais dans les ruines carbonisées des édifices gaulois.

### III- DEFUITES et TRAVERSES en PAYS EDUEN

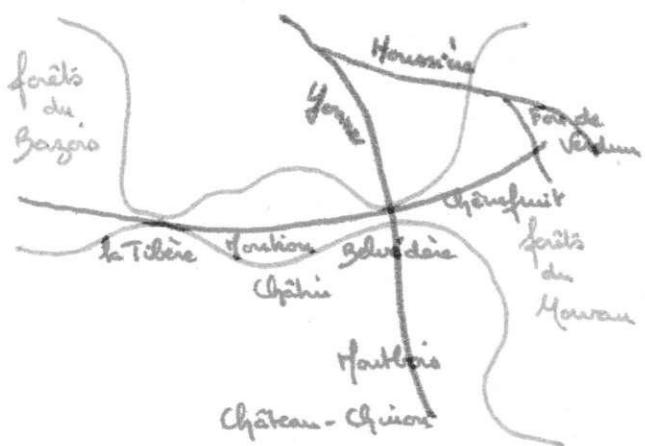
---

Le Fou de Verdun n'est pas un dispositif isolé, mais forme, avec l'escarpement de Faubouloin et le promontoire de Forêt-Guillaume, un ensemble défensif cohérent. En Morvan, il ne suffit point de découvrir un site, au risque de n'y trouver que fort peu d'objets de "collection". Il est indispensable, pour le faire parler, de l'intégrer dans un contexte et d'en saisir les résonances.

Quittons alors le Fou de Verdun par la voie antique qui rejoint Bibracte par la rive gauche de l'Yonne. Dès qu'apparaît le sillon de la rivière, les yeux sont attirés par un massif trapu nettement détaché des autres reliefs et combien plus imposant : le Belvédère. Plus précisément, tout ce massif doit son nom à la roche du Belvédère, énorme balcon de granite qui domine l'Yonne de quelque 250 m. De là, on surveille le passage de la voie, d'une rive à l'autre. Quel magnifique observatoire ! Sitôt passé le gué de Corancy, le "chemin gaulois" vient longer le pied du Belvédère. Depuis toujours, ces



Défenses  
et traverses



en Pays Édouard

Voies antiques  
des Bardiaux



+ briqueterie

deux sites sont directement liés. Ne continuons pas vers Neuville, l'Huis Gaudry, Château-Chinon. A Corcerry, bifurquons sur la droite et attaquons la pente pour tenter d'atteindre, par cette "traverse" le grand carrefour de Nargeveau où nous rattraperons la "voie romaine" qui coupe, presqu'en ligne droite, la forêt en direction de la Morelle et du nord.

La simple promenade vient de se terminer : le chemin suivi franchit une chicane, fort apparente, et une barre artificielle coupe la pente. Le Belvédère, lui aussi, est un site défendu ! Il convient de s'y aventurer avec prudence. Délaissons les sommets et tentons d'atteindre les clairières de Remoillon et de Saint-Gy. Nous nous heurtons alors à l'importante barre qui coupe tout le flanc nord, depuis la lisière jusqu'aux roches simmitales. Là encore, une chicane, aisément reconnaissable, atteste le caractère défensif de l'ouvrage. Il n'est besoin d'aucune imagination pour voir là un important ouvrage des temps anciens : pourra-t-on attribuer à celui-ci l'âge de celui du Fou de Verdun ? Il y a de singulières analogies entre les barres du Belvédère et les dispositifs de Faubouloin et de Forêt-Guillaume. Ce massif ne peut donc être étudié qu'en l'intégrant dans le système des camps de hauteurs.

Tout devient alors plus clair. On distingue très facilement un ensemble comportant deux terrasses. La plus élevée, encore appelée Montiaux (Monte Jovis) culmine à 572 m et comporte, en un important ovale, une ceinture d'escarpements. La tradition orale parle là de "mur". Voyons-y une enceinte, formée de blocs de toutes dimensions, sûrement meurtrie par le temps et le gel. A l'intérieur, deux tumulus en pierre dont l'agencement est en forme étoilée. Tout au voisinage de cette enceinte fortifiée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, se découvrent une série de tertres.

Quelque cinquante mètres plus bas, au sud, face à la butte de Château-Chinon, se trouve une autre terrasse, tout aussi intéressante, bien que ne présentant aucun caractère défensif. Ce plateau d'où l'on surveille la vallée de l'Yonne, Montbois, Château-Chinon, et toute la plaine du Bazois, semble être un lieu d'habitat prédestiné. C'est un vaste plateau, à peine ondulé, marqué seulement d'un sillon où surgit une source abondante et régulière, la seule du massif, qui donne naissance au ruisseau de la Gorge.

Sur plus de quatre hectares, se fit une très importante récolte de silex chalcolithiques. Furent rassemblés plus de mille éclats de taille, douze nucléi, quatre-vingts lamelles, dont certaines retouchées et six pointes caractéristiques. Il faut ajouter un remarquable spécimen de percuteur, aux extrémités étoilées et présentant une très authentique et très fine patine. Cette industrie est analogue à celle décrite dans d'autres gisements avoisinants, quoique d'un module plus petit (longueur moyenne des lamelles 18 mm).

Etions-nous là en présence d'un habitat uniquement datable par les silex ? Là encore, comme au Fou de Verdun, comme à l'Huis-l'Abbé, comme à l'île des Settons, une poterie de la Tène, paradoxalement, est associée à la pierre. Un quadrillage systématique permit d'établir la carte des densi-

tés respectives des silex et des tessons de céramique. L'aire de dispersion des silex est beaucoup plus étendue que celle des tessons. Ceux-ci ne se trouvent, d'ailleurs, que sur l'extrémité sud. C'est au même endroit que se situe la concentration maximale des silex et des tessons. Il y a exacte concordance.

Le Belvédère rejoint donc le schéma du Fou de Verdun, où sont réunis, d'une part, une terrasse au caractère défensif nettement marqué, et à proximité, un lieu d'habitat où l'on trouve, mêlés à jamais, dans la mince couche de terre, le chalcolithique final et la céramique grise ou noire de la Tène. Aucune stratigraphie précise ne s'avère possible.

Peu à peu, l'étude des reliefs morvandiaux permet de comprendre l'organisation protohistorique du massif.

Les voies antiques, actuellement reconnues, n'ont-elles pas été précédées de cheminements encore plus primitifs, cheminements eux-mêmes empruntés aux trajets effectués par le gros gibier ? Tous les chasseurs de nos régions connaissent les "passages". On définit ainsi une portion de territoire vers laquelle, statistiquement, le gibier a tendance à se diriger. Ce peut être une vallée, un plateau, un défilé, un col. Il y a, la tradition le montre, une pérennité des déplacements animaux. A l'exception des constructions envahissantes, rien ne les déplace. C'est ainsi que la création du lac de Pannecière ne modifie pas le comportement des sangliers de la région. Continuant leur chemin, arrivés au bord de l'eau, ils se mettent tout simplement à nager, guidés par leur instinct.

Admettons cette pérennité, et examinons les massifs : l'Houssière, le Fou de Verdun et le Belvédère. Imaginons une harde de sangliers, baugée "en Verdun". Elle est arrivée à l'est, des Ardennes... comme d'autres peuplements, comme d'autres hordes auxquelles étaient destinés les systèmes de défenses... Pour quitter le plateau, deux directions possibles : franchir le ruisseau de Montagne et gagner la forêt d'Houssière. Ce sera alors le défilé classique : Forêt-Guillaume, le Petit Châtelet, Beauvernoy. Quelle analogie ! Ce sont les postes clefs du système défensif de Verdun. Autre direction : les forêts du Bazois. Ce sera alors Faubouloin, Chêne-Fruit, le Belvédère, Châtin, Montieu, la Tibère.

Changeons d'objectif. Pour atteindre le Belvédère, il faudra couper l'Yonne à la Vallée des Arres, passage fort connu. C'est le seul endroit où le massif forestier de Châtin, dont le Belvédère est l'extrême-est, vient toucher le massif de Lavault-de-Frétoy, à quelques centaines de mètres du gué de Corancy.

Voulez-vous retrouver les animaux et recouper leur trajet ? Placez-vous à la chicane de Nargeveau ou à celle de Remoillon. Cherchez dans la forêt les roches importantes, le gibier aime à les côtoyer. Ici, vous trou-

verez la Roche de Remoillon, bien connue pour ses légendes. Plus loin, Châtin, avec sa source et son plateau encore habité dominant la plaine du Bazois. Ensuite, le Montiau, avec sa terrasse aménagée en pleine forêt et son habitat proximal où l'on récolte des silex.

Réexaminons les traverses et les cheminements anciens à la lueur des actuelles lignes de déplacement des gros animaux. Ceci permettra de comprendre comment, autrefois, on quittait tel massif pour tel autre... et toujours à couvert. Dans l'exemple donné, il est ainsi possible de rejoindre le Haut-Morvan en venant du Bazois, sans jamais couper la plaine, et en évitant la butte de Château-Chinon. Il y a là un véritable défilément et ceci redonne beaucoup d'intérêt aux camps de hauteurs, tous reliés par ces traverses.

Et la plaine ? Reprenons notre hypothèse et suivons à nouveau les sangliers. Pour aller au sud, il leur faut quitter le Belvédère et se diriger vers la Chapelle du Chêne ou vers Arleuf, en traversant les Bois d'Argoulais. Il y a peu, un vieux solitaire, chassé par les chiens des bois de Dommartin, et désirant rejoindre les forts du Montviaux, vint se faire tuer tout près de la Garenne d'Argoulais, à cent mètres du groupe des importants tumuli, en cours de fouille. S'il avait pu continuer, les chasseurs l'auraient retrouvé le lendemain en Houssière ou en Verdun. Une traverse venant du Belvédère passait-elle à proximité et les petits bois traversés seraient-ils des bries de forêt ?

#### IV- La MOSAIQUE des CHAGNIATS

\*\*\*\*\*

En 1838, le comte de Chastellux fouilla, au lieu-dit "les Chagniats", dans la commune de Saint-Germain-des-Champs, la plus grande partie d'une villa gallo-romaine qui est, aujourd'hui encore, la plus importante construction de cette époque repérée dans le Morvan Avallonnais. A quelques kilomètres de là, à Auxon, une villa plus petite avait livré une mosaïque à décor géométrique, détruite depuis.

En dehors des ruines, encore discernables sur place, il subsiste de cette fouille, outre un grand nombre de moulures de marbre blanc qui encadraient des panneaux muraux, quelques fragments d'une grande mosaïque, et un second pavement d'environ 9 m<sup>2</sup>, dont le panneau central, bien conservé, est d'une qualité exceptionnelle dans cette partie de la Gaule, en particulier par la richesse des coloris, obtenue par l'association de la pâte de verre (pour le bleu foncé et le vert turquoise) et de pierres variées.

La coquille vide et l'oiseau (une "tourterelle à colliers") sont deux motifs bien connus, mais leur association, sous cette forme, est originale ; ils évoquent, sous deux formes, la figure de Vénus marine. La polychromie, comme les motifs eux-mêmes et leur traitement, poussent à dater la mosaïque des environs de 200.

## V- La VILLE du BUIS

\*\*\*\*\*

La tradition et la bibliographie rapportent que s'élevait, autrefois, entre les hameaux des Bardiaux et des Raviers, une antique agglomération nommée la "Ville du Buis". De fait, le périmètre du site est jalonné de plusieurs bouquets de cet arbuste tout à fait insolite dans la sylve régionale et, à cette notion ancestrale, se sont ajoutées de fréquentes récoltes de surface : tuiles à rebords, tessons, quincaillerie oxydée, voire quelques monnaies. Vers la fin du siècle dernier, une fouille a livré une petite Minerve en bronze et une statuette de divinité masculine en pierre, seuls témoins retrouvés de ces premières recherches. Plus tard, un sondage a mis en évidence un élément de fondation gallo-romaine avec, à son voisinage, un amas de tégulae et des tessons décorés tandis qu'une série de photographies aériennes évoquait dans le proche environnement des substructions complexes.

L'implantation gallo-romaine des Bardiaux et des Raviers est établi à proximité d'un carrefour (Carrouge), schéma topographique de deux des principaux itinéraires qui franchissaient les monts du Morvan du nord au sud et d'est en ouest, aux temps protohistoriques : le premier est encore désigné sous le vocable "grand chemin de Saulieu" et le second est dit le "chemin des Morvandiaux", jalonné par une série d'oppida pré-romains dont le Fou de Verdun et le Beuvray sont les plus connus. La bourgade n'occupait d'ailleurs pas exactement ce carrefour : en effet le "grand chemin de Saulieu" passe à quelques centaines de mètres au nord-est tandis que le "chemin des Morvandiaux" le touche à peine au nord-ouest. Par contre, la route qui dessert le village actuel des Bardiaux suit rigoureusement l'ancien itinéraire venant d'Autun tandis qu'un certain nombre de bretelles, dont l'une menait par le Pont-Cornotte (Pont Bertrand) au signal de Château-Chinon, s'y imbriquaient en un réseau complexe encore partiellement utilisé.

A proximité de la localité, un étrange dispositif hydraulique mérite de retenir l'attention, c'est le canal du Touron, dont la renommée attribue l'aménagement aux Romains. À 1 200 m des Bardiaux, il se présente comme une profonde tranchée de 500 m de long, 20 à 30 m de large et 8 à 10 m de profondeur, soit un volume creux de l'ordre de 100 000 m<sup>3</sup>. Ce "château d'eau", creusé par la ligne de partage des eaux du massif, était alimenté par un captage toujours visible, en forme de rigole talutée, qui suit du nord au sud le "grand chemin de Saulieu", tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche. Le nivellation de l'ouvrage montre que son trop-plein pouvait s'écouler à chaque de ses extrémités, soit à l'est, soit à l'ouest, de telle sorte que rien ne permet d'affirmer actuellement que ce réservoir était relié à Autun par un aqueduc à ciel ouvert dont quelques éléments sont encore visibles le long de la route 78 dans l'approche immédiate de la ville. Il reste que le canal du Touron pouvait à tout moment libérer plus de 100 000 m<sup>3</sup>, ce qui n'aurait pas manqué d'élever notablement le niveau du réseau hydrographique local. Mais il faut exclure l'idée que cette masse d'eau était destinée à l'alimentation de la ville gallo-romaine d'Autun, car celle-ci possérait des aqueducs couverts, des sources et des puits intra-muros parfaitement connus.

De même l'orientation de son écoulement l' éloignait d'emblée de la "Ville du Buis". Tout au plus peut-on supposer qu'une industrie suburbaine l'ait utilisée, en considérant les importantes cicatrices de mines ou carrières dites "romaines" non loin des Bardiaux et en ajoutant que l'eau stockée ne possé-dait aucune vertu thérapeutique justifiant sa mise en réserve.

Les fouilles proprement dites ont fait apparaître deux ensembles architecturaux distincts : d'une part, une partie des fondations, dispersion d'un bâtiment quadrangulaire, construction soigneusement parementée, faite de lits de moellons jointoyés au mortier jaune d'or, mélange de chaux et d'arène locale. Un petit foyer latéral, rectangulaire, en briques plates et argile cuite, rempli de charbons de bois, a été dégagé. Ce foyer semble avoir été recouvert électivement de tuiles dont les débris sont dispersés sur un sol périphérique, en terre battue, bien attesté par de nombreux tessons mêlés aux éléments effondrés d'une charpente carbonisée, riche de clous et tenons de fer fortement oxydés. Mais le sondage a mis en évidence un second niveau, au-dessous du premier, dont il est séparé par 35 cm de terre meuble sans aucun vestige. Ce dernier niveau, plus ancien que le précédent, porte également les traces d'une combustion vive et les débris épars d'une céramique domestique qui a subi, elle aussi, l'action du feu : plusieurs échantillons ont été recueillis, d'une excellente sigillée à décors floraux et une boucle en bronze avec son fermoir en fer.

D'autre part, au couchant, dans son immédiate mitoyenneté, se développe l'assise d'une enceinte de plus de 180 m. Quadrangulaire au midi, à l'est et à l'ouest, elle amorce au nord un arc brisé dont il reste à exhumer la totalité du contour qui semble déborder au-delà du champ de fouille.

Les travaux ont essentiellement déjà porté sur les fondations qui occupent le milieu de la face sud du monument. On y trouve une série de trois cellas rectangulaires très évocatrices, juste sur le grand axe de l'enceinte. Un seuil d'accès s'ouvre de part et d'autre de ces cellas et le mur de clôture s'élargit sur toute la longueur des substructions centrales. Son épaisseur s'y accroît de 0,50 à 0,75 m, formant ainsi une assise fonctionnelle bien particulière. La seule des cellas qui a été totalement fouillée a livré, sous un éboulis de tégulae et d'imbrex une tessère et trois pièces de monnaie en bronze avec de nombreux clous et tessons. La remarquable symétrie des fondations se retrouve jusque dans l'arasement dégressif de deux petits corridors borgnes propres à favoriser le dégagement latéral de chaque seuil. Le mur de la face occidentale a été délibérément élevé sur une chaussée préexistante retrouvée en assez bon état sur quelques mètres de long.

Cependant cette voie de 3 m de large, qui porte les stigmates bien visibles de lourds charrois, se prolonge, semble-t-il, vers l'ouest au-delà de la zone fouillée tandis que dans l'enceinte elle s'interrompt brusquement comme si elle avait été volontairement détruite. Hors les murs, une certaine denticulation de bordure laisse penser à des implantations de poteaux quadrangulaires destinés à soutenir des auvents, des tessons richement décorés, de nouvelles pièces de monnaie et une abondante quincaillerie domestique

se trouvant, en cet endroit, sous une couche de plaques de schiste, vestiges de toitures régionales communes.

Dans son ensemble, la céramique du gisement appartient à un horizon connu : vases, coupes, jattes ou cruches y constituent la masse commune des sites protohistoriques tardifs et gallo-romains. Par contre, les sigillées à décors floraux, en forme de rinceaux, sont d'une pâte solide, sonore, d'un beau rouge luisant comme il s'en cuisait en Gaule au 2<sup>e</sup> siècle. Quelques témoins d'une autre technique à décors géométriques imprimés à la molette ne le cèdent en rien au caractère luxueux des éclats mordorés d'une variété métallisée. Une dizaine de cols d'amphorettes, rigoureusement identiques et tous recueillis sur quelques mètres carrés, font penser à une fabrication ou un commerce local. Ajoutons une banale abondance des tuiles et de la ferraille oxydée, et une intéressante récolte de clous de sandales. Les sept pièces de monnaie trouvées sont en très mauvais état, mais leurs modules, leurs profils et certaines de leurs inscriptions, les échelonnent avec certitude sur la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle et la première moitié du second siècle.

Nous nous trouvons en présence d'un édifice public car il est clair que l'infrastructure dégagée est celle d'un théâtre rural.

#### VI- Un SAUVETAGE : les MARBRES de CHAMP-ROBERT

\*\*\*\*\*

Des travaux de terrassement pour déblayer une ancienne taille, un haut talus d'une douzaine de mètres dont la stratigraphie est très éloquente, rappellent aux archéologues qu'ils ne doivent pas oublier Champ-Robert même si, aujourd'hui, les coupes significatives se sont affaissées dans une carrière, une fois de plus et sans doute provisoirement, abandonnée.

De bas en haut, s'inscrit un chaos de blocs en cours d'extraction ou de sciage couvrant les deux tiers de la hauteur du front de la coupe (ce marbre était employé dans le temple Eduen sur les fondations duquel s'élève, maintenant, la chapelle Saint-Martin du Beuvray). Puis se distingue une mince couche de terre ocre dont les coulées s'en viennent combler les failles rocheuses sous-jacentes : c'est le niveau de l'ancien sol, couvert par un important remblayage de scories et de cendres lui-même dissimulé sous l'humus des broussailles de la crête. C'est aussi le niveau du gisement. Là-haut n'existe qu'un pan de four à tuiles.

A quelle partie de l'édifice appartenaient les restes en place ? Quelques moellons de murs ayant fortement subi l'action du feu, une ébauche de voûte en terre cuite, un bord de la sole et de nombreux fragments de ces grandes tuiles romaines appelées "téglula", voilà tout ce qui demeure de cette installation intacte peu de temps auparavant d'après certains témoins.

Deux moitiés de pelles en châtaignier ont été trouvées non loin l'une de l'autre, dans la même coupe, à la base du ferrier. Leur rapprochement intentionnel montre qu'il s'agit de deux outils et non pas d'un seul, la dissymétrie est évidente si l'on considère longueurs et contours. Par contre l'image fait apparaître des entailles identiques (à bord antérieur biseauté) dans les queues où venaient se loger les embases des manches, embases semblables à des cales dont la hauteur variait pour chaque outil selon l'inclinaison du manche. Le blocage de l'articulation "manche-pelle" devait être habituellement renforcé par des liens passés dans les crans de la découpe caudale, propre à éviter leur ripage.

Mais ce renfort, bien fragile, ne paraît pas s'imposer dans l'interprétation de tels emmanchements. Il n'est pas facile de dater un ferrier puisque les techniques minières n'ont pratiquement pas varié depuis l'antiquité jusqu'au Moyen Age et que le poids des scories, témoin d'un minerai plus ou moins exploité, ne constitue jamais qu'une présomption d'ancienneté. Cependant, en ce qui concerne les déblais de Champ-Robert, trois remarques ménagent une approche moins incertaine : il est attesté qu'on y extrayait un marbre d'emploi régional aux temps gallo-romains ; on y cuisait, à la même époque, des tuiles propres à couvrir éventuellement les habitats des carriers et des mineurs ; les fragments de pelles ont été découverts à la base de l'épandage des laitiers, au voisinage de l'ancien sol. Ces laitiers ont été partiellement réexploités au siècle dernier, c'est pourquoi il paraît douteux que ce minerai, si longtemps apprécié, ait totalement échappé aux prospections des forgerons gaulois ou des procurateurs romains.

Ne serait-on pas en présence d'une zone d'extraction, d'ampleur industrielle, portant sur deux richesses naturelles fort recherchées au début de notre ère : le fer et le Marbre ?